

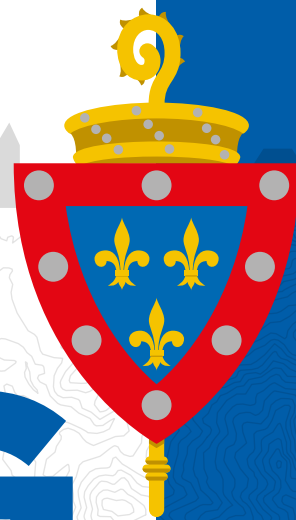
TROARN | BURES SUR DIVES

LE MAG

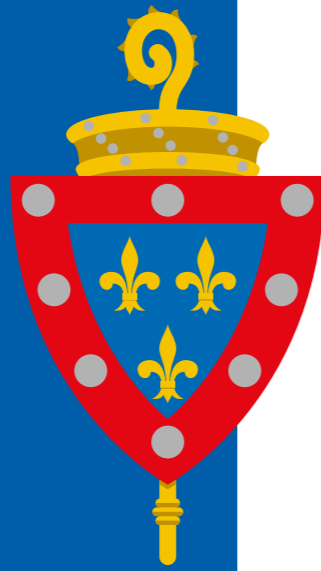
TROARN - BURES SUR DIVES LE MAG #1

DÉCEMBRE JANVIER FÉVRIER 2020/2021

www.troarn.fr



TROARN
BURES SUR DIVES
LE MAG



SOMMAIRE

LE MOT DE MAIRE	p3
RETOUR EN IMAGES	p4
QUEL AVENIR POUR TROARN ?	p6
TROARN ET CAEN LA MER	p7
BUDGET 2021	p8
PÔLE ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE	p10
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	p13
MÉDECIN À TROARN	p14
VIE LOCALE, CULTURELLE ET ASSOCIATIVE	p15
UNE COMMUNE SANS PESTICIDES	p16
RECYCLONS PLUS ET MIEUX	p17
CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE	p18
PATRIMOINE	p19
LE CONSEIL MUNICIPAL	p20
CONSEIL CITOYEN DE QUARTIER	p22
EXPRESSION POLITIQUE	p23

Éditeur : Mairie de Troarn, Place Paul Queller, 14670 TROARN
 Directeur de la publication : Christian LE BAS
 Rédacteur en chef : Franck GÉRAULT
 Conception graphique et mise en page : Joseph et Compagnie
 Photos : Studio 53. Nos remerciements à ceux qui ont généreusement fourni des clichés pour ce magazine.
 Impression : Imprimerie Nii - 02 31 70 88 10
 Ce magazine est distribué par vos élus pour éviter les frais de publipostage.

LE MOT DU MAIRE



Troarnais Troarnaise, Burois Buroise

Les nouvelles de la situation sanitaire liée à la Covid-19 nous invitent chaque jour à davantage de précautions, les règles se durcissent progressivement, la vigilance est plus que jamais de mise.

Et pourtant, nous devons également continuer de vivre. Il est essentiel de maintenir une activité sociale, économique, aussi riche que possible. Tout en respectant les gestes barrières, nous ne devons pas laisser l'épidémie installer une réelle distance entre nous ou cristalliser des situations d'isolement.

C'est sur cet étroit chemin de crête qu'évolue la vie municipale, notre vie commune à tous.

Voilà pourquoi, grâce à l'engagement de l'équipe municipale, la rentrée scolaire ou encore le Forum des associations se sont très bien déroulés.

Dans les écoles, tout est mis en place pour que vos enfants puissent étudier dans les meilleures conditions. Face à l'épidémie, la Mairie est en lien étroit avec l'Agence Régionale de Santé qui est décisionnaire en cas de Covid au sein d'une classe.

Nous avons conscience que les associations, les commerces et nombreux concitoyens sont touchés de plein fouet dans leur vie quotidienne par cette épidémie. Face à cette situation inédite toute l'équipe municipale se mobilise pour permettre à notre commune de ressortir plus forte de cette crise.

De plus, nous nous impliquons pleinement au sein de la **Communauté Urbaine de Caen la Mer**, désormais installée,

afin de pouvoir mettre en œuvre un nouveau plan urbain, travailler sur la qualité de nos réseaux de transports ou encore sur les zones d'activités et d'emplois.

Nous en avons pris l'engagement et nous ne manquerons pas de vous communiquer l'avancée de nos travaux dans les mois qui viennent, à travers les différents supports de communication habituels. Mais nous allons également plus loin ! Dès le mois de janvier cinq correspondants de quartiers seront à votre écoute pour prendre en compte vos propositions et vos réflexions pour améliorer le vivre ensemble au sein de notre commune.

Plus que jamais l'équipe municipale est à votre écoute et mobilisée pour répondre à vos attentes et préoccupations.

Ce premier numéro du MAG vient compléter nos différents outils de communication afin de vous permettre, je l'espère, de parcourir la vie de notre commune. Ce rendez-vous devrait se faire deux fois par an en plus de notre lettre mensuelle.

Dans les prochaines semaines, soyons solidaires et respectons tous ensemble les règles sanitaires indispensables qui protégeront votre vie et celle des autres.

Sachez que nous sommes à vos côtés pendant cette période difficile.

Prenez bien soin de vous et à très bientôt,

Le maire Christian LE BAS
 Le conseiller communautaire Maire de Troarn

RETOUR EN IMAGES



Inauguration des jardins partagés du Vallon et Fête des possibles, animations autour de la biodiversité



5 septembre, Forum des associations



Dimanche 18 octobre 2020

Coupe de France de Football

Troarn s'incline la tête haute contre Avranches (National 1 - 6 divisions d'écart) au 5^e tour de la coupe de France.



Cérémonie du 11 novembre 2020



Mercredi 14 octobre, jobdating à la Mairie



Nouveau, un épicier à Bures sur Dives tous les mercredis après-midi



Le marché de Troarn reprend des couleurs, il a lieu tous les vendredis de 8h30 à 12h30 place Paul Quellec

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE CAEN LA MER

LA COMMUNE DE TROARN FAIT PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER

LES COMPÉTENCES DE CAEN LA MER

Aménagement de l'espace communautaire

- Voirie et entretien d'espaces verts
- Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)
- Schéma de cohérence territoriale (SCoT)
- Opérations d'aménagements, dont la constitution de réserves

Développement économique

- Zones d'activités
- Actions de développement économique
- Soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur

Animation du territoire

- Promotion touristique et office de tourisme
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels ou sportifs, déclarés d'intérêt communautaire

Services d'intérêt collectif

- Eau et assainissement
- Énergies, réseaux de chaleur, concession des réseaux de gaz et d'électricité
- Création ou extension de cimetières et crématoriums
- Collecte et gestion des déchets ménagers
- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores
- Contribution à la transition énergétique

Déplacements et mobilité

- Plan de déplacements urbains
- Transports en commun
- Mobilités douces

Habitat et politique de la Ville

- Programme local de l'habitat et amélioration de l'habitat
- Accueil des gens du voyage
- Dispositifs de développement urbain



POINT INFO 14

QU'EST-CE QUE LE POINT INFO 14 ?

Le **Point Info 14** est une initiative du département du Calvados, dans le but d'améliorer l'accès aux services pour les usagers de Troarn -Bures sur Dives et des communes environnantes.

Les missions du Point Info 14 - France Services sont l'accueil, l'information et l'orientation, l'accompagnement aux démarches administratives en ligne et la mise en relation avec une correspondante chez les partenaires pour les questions spécifiques, et tout cela en toute confidentialité

Troarn a obtenu la labellisation depuis le 1^{er} janvier 2020. Le label vient renforcer la notion de service.

■ ACCOMPAGNER VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES POURQUOI ?

- AMÉLIORER l'accès aux services publics
- ACCUEILLIR, INFORMER, ORIENTER
- ACCOMPAGNER les démarches administratives en ligne
- FACILITER ET REGROUPER les démarches des usagers

2 agents référents vous accueillent et vous accompagnent dans vos démarches administratives sur RENDEZ-VOUS au 02 31 23 26 36 12 - 02 31 26 36 09

Pour des questions spécifiques, vous pourrez être mis en relation par visioconférence avec un correspondant partenaire : Carsat, Enedis, CAF, Assurance Maladie, Trésor public, MDPH etc

■ LE POINT INFO 14 EN CHIFFRES

Sur 5 mois de l'année 2020 (particulière avec la fermeture des services dues au COVID) le Point Info 14 - France Services compte 857 visites et 1451 actions, dont un tiers de mises en relation avec les partenaires pour les questions spécifiques et techniques

■ AUTRES SERVICES

Un ordinateur mis à disposition par le **département en libre service pour les usagers**

La MISSION LOCALE et le CONCILIATEUR assurent des permanences régulièrement sur rendez-vous.



FINANCES

QU'EST CE QU'UN BUDGET COMMUNAL ?

LE BUDGET D'UNE COMMUNE SE COMPOSE DE DÉPENSES ET DE RECETTES. UN BUDGET EST UN ACTE JURIDIQUE QUI PRÉVOIT ET AUTORISE LES RECETTES ET LES DÉPENSES.

La structure d'un budget comporte différentes parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes. À l'intérieur de chaque colonne, il existe des chapitres, qui correspondent à chaque type de dépense ou de recette, ces chapitres étant eux-mêmes divisés en articles.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT REGROUPE :

- Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ;
- Toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et

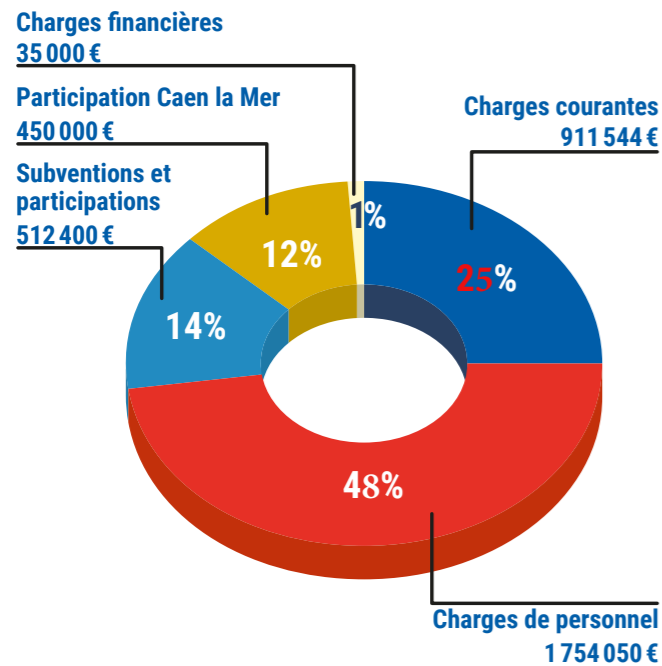
éventuellement, des reprises sur provisions et amortissement que la collectivité a pu effectuer. Il s'agit notamment du produit des quatre grands impôts directs locaux, la dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation générale de décentralisation (DGD).

LA SECTION D'INVESTISSEMENT COMPORTE :

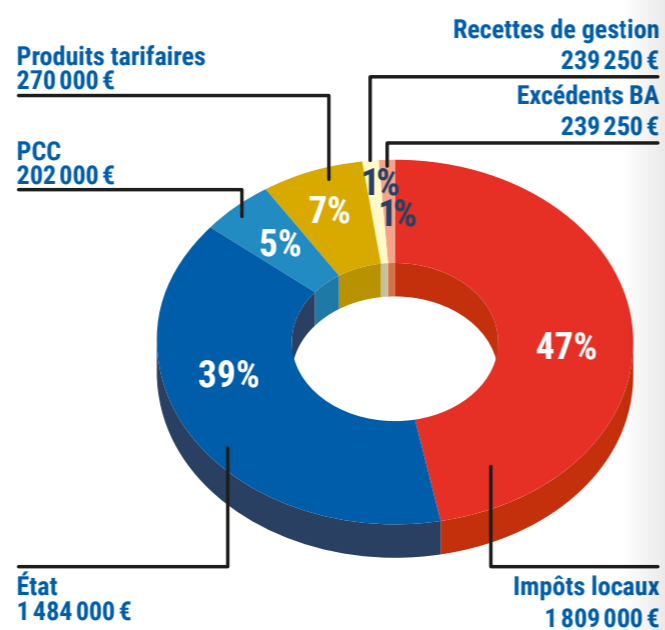
- En dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...);
- En recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

LE BUDGET 2020 DE TROARN - BURES SUR DIVES

DÉPENSES FONCTIONNEMENT

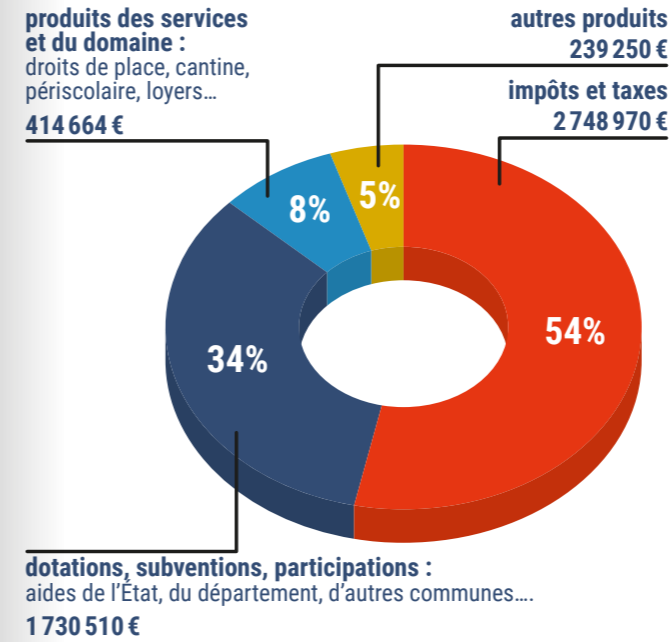


RECETTES FONCTIONNEMENT

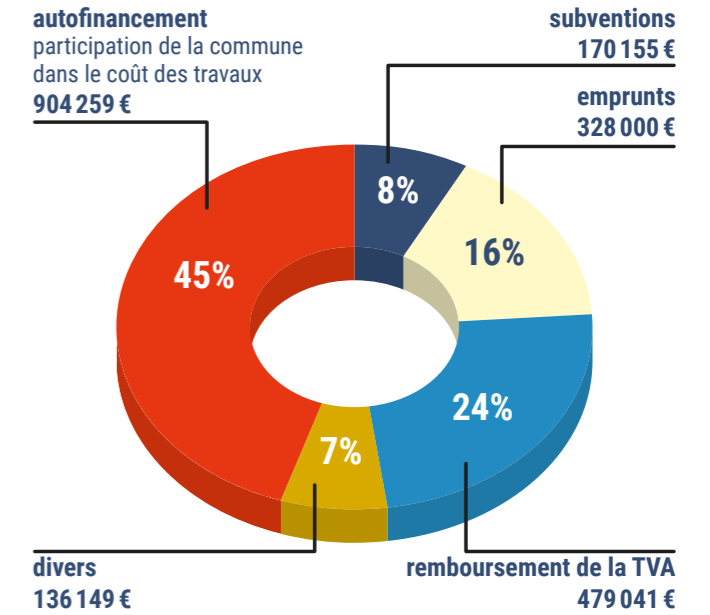


Total dépenses de fonctionnement	3 836 620 €	Total investissement	2 017 604 €
Total dépenses	7 023 543 €		

LE BUDGET 2020 DE LA COMMUNE DE TROARN BURES SUR DIVES



RECETTES INVESTISSEMENT



Total fonctionnement	5 005 939 €	Total investissement	2 017 604 €
Total dépenses	7 023 543 €		

2020 EN CHIFFRES

Taxe foncière bâti : **55,53%**
 Taxe foncière non bâti : **53,63 %**
 Montant du budget de fonctionnement **3 836 000€**
 Endettement encours de la dette **1 830 000€**



LES SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS

54 210€

Le montant global des subventions versées en 2020 aux associations (hors dotation écoles et CCAS) est réparti comme suit :

SPORT	39 100€
CULTURE ET LOISIRS	14 330€
HUMANITAIRE	780€



RENTRÉE SCOLAIRE 2020

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021 S'EST DÉROULÉE DANS UN CONTEXTE PARTICULIER DE CRISE SANITAIRE

FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

Après deux mois de confinement suivis d'une période d'ouverture limitée, à partir du 22 Juin, la présence aux cours est redevenue obligatoire, tant à la maternelle qu'à l'élémentaire. Pour ces deux dernières semaines, l'absentéisme a été très faible.

C'est aussi à partir de cette date que la cantine a rouvert. Selon le protocole, les enfants ont pris leur repas par groupe de classe sans contrainte de distanciation. Le même principe était appliqué dans la cour et à la garderie.

Les agents communaux ont été très professionnels, un investissement apprécié par les enseignants.

Nous nous réjouissons aussi de la bonne coordination entre les directeurs des écoles, l'association de parents d'élèves et la mairie.

Le centre de loisirs a proposé des animations, activités et sorties tout au long de l'été. Le local jeunes a accueilli les adolescents au mois de juillet et dernière semaine d'août.

Au cours de l'été, quelques travaux ont été effectués dans les locaux scolaires.

CONTACTS SERVICES SCOLAIRES
servicescolaire@troarn.fr



CANTINE ÉLÉMENTAIRE

L'enjeu environnemental est devenu important dans notre quotidien. Soucieuse d'intégrer les plus jeunes dans la démarche de réduction de déchets et de tri, la municipalité de Troarn a investi et fait installer un meuble dans la cantine de l'école élémentaire. Ce meuble permettra, dans un premier temps, de sensibiliser sur la nécessité de trier. En effet, chaque enfant, après son repas, vide son plateau sur ce meuble. Il doit donc se poser la question de ce qu'il a comme déchets sur son plateau et où le poser. Dans un second temps, l'équipe municipale espère réduire les déchets des services de cantine. Prendre conscience de ce que l'on jette et/ou gaspille induit des changements de comportement qui sont bénéfiques pour notre environnement et notre société.

RENTRÉE 2020

La rentrée scolaire 2020-2021 s'est déroulée dans un contexte particulier de crise sanitaire.

Les équipes enseignantes, municipales et les parents d'élèves ont mis tout en œuvre pour que nos enfants puissent retrouver le chemin de l'école dans les meilleures conditions.

Ainsi les 12 classes de l'école élémentaires ont effectué leur rentrée et ont accueilli leurs 287 élèves. Nous accueillons cette année deux nouveaux enseignants : M. Romeuf enseignant de CM1-CM2 et Mme Des Mares qui assure la décharge du directeur deux jours par semaine.

A l'école maternelle, cette année il n'y a pas eu de rentrée échelonnée. L'école a accueilli ses 126 élèves, répartis dans les 5 classes, en utilisant les différentes entrées de l'école afin d'éviter le rassemblement d'un grand nombre de personnes au même endroit.

Les effectifs

École maternelle 126

Petits : 33 - Moyens : 44 - Grands : 49

École élémentaire 287

CP : 47 - CE1 : 54 - CE2 : 62 - CM1 : 62 - CM2 : 62

Les modalités de la rentrée se sont faites selon les protocoles édictés par le gouvernement. Tout est mis en œuvre au niveau communal pour prendre en compte les contraintes imposées par la crise sanitaire que nous traversons. Chacun fait les efforts nécessaires pour que l'accueil des enfants se fasse dans les meilleures conditions.

CENTRE DE LOISIRS ET LOCAL JEUNES

UN ÉTÉ PARTICULIER DU FAIT DE LA CRISE SANITAIRE LIÉE À LA COVID-19

Différents protocoles sanitaires ont été mis en place :

- Des groupes d'enfants par tranches d'âge au centre de loisirs
- Une hygiène renforcée, par exemple pour le lavage des mains.
- Au local jeunes, port du masque obligatoire pour le public ainsi que pour les encadrants (au centre de loisirs également pour l'équipe d'animation).

L'ensemble de ces mesures n'a pas affecté la participation enjouée du public aux activités et l'engouement des animateurs à impulser une dynamique de vacances estivales au sein des structures de la commune.

En raison du télétravail, nous avons enregistré plus de demi-journées de présence au détriment des journées entières. Mais ceci n'a pas impacté le projet pédagogique de l'ensemble du secteur enfance / jeunesse.

BILAN

34 jours d'ouverture avec en moyenne 28 enfants par jour.

Diverses animations ont été proposées. Des activités scientifiques et culinaires, des sorties au skate park, à la plage, au parc et des grands jeux pour les plus jeunes et pour les plus grands, des activités sportives (kayak, course d'orientation, escalade), la découverte de nouveaux jeux de société, des ateliers cuisine...

Un stage de stand up paddle a également été organisé ainsi que des mini camps équitation à Argences pour les 6-10 ans





PLAN LOCAL D'URBANISME

ÉLABORÉ EN BINÔME AVEC **CAEN LA MER**, LE FUTUR PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) A SUBI DE NOUVEAUX REBONDISSEMENTS.

L'État a émis un avis négatif sur le futur PLU au motif d'une insuffisance de capacité de la station d'épuration pour accueillir de nouveaux habitants.

Comment une station d'une capacité de 6 000 habitants mise en service en 2012, peut-elle être saturée avec seulement un peu plus de 3 500 habitants à Troarn et les 300 habitants de St Samson?

Deux raisons :

- Les rejets industriels accaparent 25% de la capacité de cette station (équivalent à 1 500 habitants).
- Sur les 4 500 équivalent habitants restant disponibles, une bonne partie est utilisée par des eaux parasites infiltrées dans les réseaux fissurés.

Un programme de travaux de réhabilitation a donc été décidé, il a débuté en juin et va se poursuivre jusqu'en 2023.

En attendant de retrouver une capacité épuratoire suffisante, les permis de construire sont bloqués et se débloqueront au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Néanmoins au vu de cette programmation des travaux, l'élaboration du PLU va se poursuivre avec notamment une enquête publique à laquelle **qui se tiendra du 5 janvier au 11 février 2021**

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT À BURES ET TROARN

INTERRUPTE PAR LA DISPARITION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE ENTRE BOIS ET MARAIS, LA REMISE À NIVEAU DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE NOTRE COMMUNE EST RELANÇÉE



C'est maintenant Caen la mer qui a la compétence « assainissement » et qui met en œuvre un programme de travaux qui s'étalera jusqu'en 2024, pour un montant de 3,5 M€.

Le but de ce chantier est de réduire les quantités d'eaux d'infiltration qui nuisent au bon fonctionnement de la station d'épuration. Prévue pour 6 000 équivalent habitants, elle traite en effet aujourd'hui une quantité d'eau équivalente à une population supérieure, à cause d'importants volumes d'eaux claires qui s'infiltrent par des cassures ou des fissures de certaines canalisations.

Des travaux de prétraitement de rejets industriels de la zone artisanale seront également nécessaires pour diminuer les apports de matières organiques à traiter.

C'est Bures sur Dives qui a inauguré le début des travaux avec la remise en état fin juin début juillet des canalisations rue de la salle verte et rue Marthe Gibrat au Mesnil de Bures.

Les habitants dont les quartiers bénéficieront de ces travaux seront prévenus au fur et à mesure de l'avancement des chantiers.

MERLON L'ENCHANTEUR

ÇA Y EST, LA PREMIÈRE PHASE DU MERLON EST TERMINÉE !



Partant du pont de la D37 enjambant l'A13, le merlon se poursuit jusqu'à l'antenne de la SAPN.

La réduction du bruit est **d'ores** et déjà très significative. **Des mesures comparatives** seront réalisées par A13-0dB lorsque les conditions seront favorables.

La mise en œuvre de cet ouvrage **a été** le fruit d'une collaboration étroite entre l'entreprise SATO et Christian **Le Bas** notre Maire, assisté par certains membres du Conseil Municipal dont Jean-Luc Terrioux Président de A13-0dB.

Ce merlon n'a rien coûté à la commune ! Les matériaux utilisés sont constitués de terre, sans déchet.

Une campagne de plantation est à l'étude pour végétaliser ce merlon afin de le stabiliser et d'absorber certains polluants émis par les très nombreux usagers de l'A13.

Dans un avenir que nous espérons proche, la seconde tranche consistera à poursuivre cet ouvrage depuis l'antenne jusqu'au plus près de l'échangeur de Troarn, soit une distance de 240 m. C'est actuellement la partie qui propage le plus **de** nuisances sonores sur la commune, le long de l'A13.



NUISIBLES

SIGNALEMENTS
RATS

Suite aux signalements de la présence de rats d'égout, un programme de dératisation **a été** mené à Troarn et à Bures sur Dives.

Ce phénomène de prolifération de rats est constaté par les dératisateurs dans de nombreuses communes aux alentours.

Nous recommandons de veiller à ne pas laisser de nourriture à disposition de ces rongeurs (grains, déchets, ...) dans votre jardin.

INCIVILITÉS : ENSEMBLE, QUE POUVONS-NOUS FAIRE ?

LES ACTES D'INCIVILITÉ POLLUENT LA VILLE, DÉTÉRIORENT NOTRE CADRE DE VIE ET COÛTENT EXTRÊMEMENT CHER À LA COLLECTIVITÉ

Le florilège de ces incivilités est consternant : dépose d'encombrants n'importe où, n'importe quand, tags sur les murs, détérioration des équipements publics, déjections canines sur le domaine public, stationnement et circulation anarchiques, utilisation des tondeuses et autres tronçonneuses les dimanches et jours fériés, en dehors des horaires autorisés...

Tous ces actes ne sont pas acceptables et sont répréhensibles.

Trop souvent encore, les habitants n'osent pas téléphoner ou porter à connaissance des faits réels auprès des forces de l'ordre par peur de représailles. Nous souhaitons rappeler ici que les appels que vous faites restent totalement confidentiels.

Ces appels sont potentiellement d'une grande aide pour notre police municipale et nos gendarmes. Ils permettent d'approfondir les enquêtes, d'élucider les faits et de faire cesser tels ou tels agissements avec en conclusion, une sanction adaptée.

Aujourd'hui, nous souhaitons attirer l'attention de tous sur le phénomène des actes d'incivilités qui atteint malheureusement un niveau élevé. Nous en appelons à une prise de conscience collective. Nous devons pouvoir compter les uns sur les autres, pour profiter d'un village agréable et propre afin de partager un espace public permettant de bien vivre ensemble.



QUELQUES RAPPELS

Les dépôts sauvages sont une infraction !

Les dépôts sauvages de débris et d'encombrants ont des conséquences néfastes, voire dangereuses (accidents, rongeurs, insectes, pollutions...). C'est pourquoi, il est strictement interdit de déposer ses déchets et ses encombrants sur la voie publique, sous peine d'être puni par la loi (articles L541.1.1 et L.541.3 D du Code de l'Environnement, ainsi que l'article 2212.2 du Code Général des Collectivités). Les auteurs de ces délits sont passibles d'amendes allant de 68€ à 1 500€. Par ailleurs, si ces dépôts occasionnent des dommages, les frais engendrés par la remise en état seront portés à la charge de l'auteur.

Adoptez des gestes respectueux de l'environnement !

Vous devez jeter vos mégots de cigarettes éteints, chewing-gums, papiers, masques et autres débris dans les poubelles disposées à cet effet. Nous constatons un manque de poubelle, nous étudions de nouvelles implantations en partenariat avec Caen la Mer.

Garez votre véhicule correctement !

Le stationnement est interdit en dehors des places de stationnement réglementaires. Un stationnement sur un trottoir, même de courte durée, représente un danger pour les piétons, les personnes à mobilité réduite ou pour le passage des poussettes. Ce type d'infraction est sanctionné par une amende allant de 35€ à 135€.

Propriétaire de chiens, à vous de ramasser !

Lors des promenades quotidiennes de votre animal de compagnie, emportez avec vous des sacs pour ramasser ses déjections puis jetez-les dans une poubelle. Des points de distribution de sacs à déjection existent dans la commune. Le non-respect de cette réglementation peut valoir une amende.

Respectez les jours des collectes des déchets !

Les conteneurs doivent uniquement être sortis la veille au soir à partir de 19h la veille du jour de ramassage et rentrés après le passage de la benne.

Les jours de ramassage :

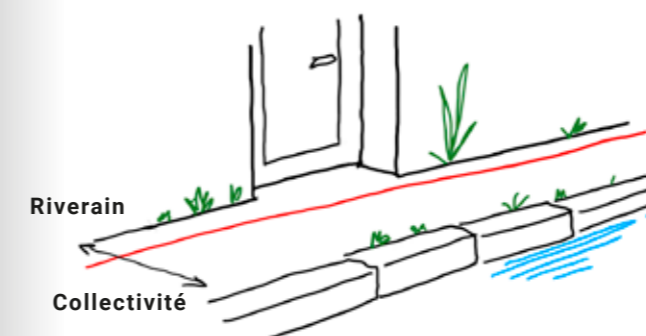
- Ordures ménagères : le vendredi
- Déchets verts : le lundi
- Emballages recyclables : le jeudi

Prochaine collecte des encombrants : jeudi 4 mars 2021



Entretien

Que ce soit en maison individuelle, en collectif ou en entreprise, les propriétaires doivent entretenir leur limite de propriété. Chacun son rythme et chacun sa technique, binette, eau chaude... mais jamais de produits phytosanitaires !



Enfin, si vous devez faire du bruit (tondeuse, travaux bruyants...) respectez les horaires suivants :

- de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 en semaine
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés



JOB DATING

LA COMMUNE DE TROARN A ORGANISÉ LE MERCREDI 14 OCTOBRE 2020 SON PREMIER JOB DATING

Ce JOB DATING a connu un réel succès. En raison du COVID 19, le nombre d'entreprises était limité.

Pour cette première édition, Anett, Blini et Super U étaient représentés par :

- Élise Vanhoutten, DRH chez Anett
- Fanny Guillemin, assistante RH chez Blini
- Julien Vernier, dirigeant chez Super U

Les candidats ont pu rencontrer, échanger avec les dirigeants mais aussi déposer leur C.V.

La commune de Troarn Bures sur Dives reste en contact avec les responsables des différentes entreprises afin d'avoir un retour sur cette première édition mais aussi dans l'optique de l'organisation de l'édition 2021.



COMMERCES

LE MESSAGE DE VOS COMMERCANTS

**LES COMMERCANTS DE TROARN
TOUJOURS À VOS COTÉS PENDANT CETTE PANDÉMIE**



DU CÔTÉ DES COMMERCES

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Le salon d'esthétique Celesth' devient **Zen et Coquette**.

Stéphanie vous propose des soins du visage et du corps, épilation, onglerie maquillage. Le salon est ouvert de 9h à 18h30 en continu, fermé le dimanche et le mercredi.

Zen et coquette, 72 route de Rouen à TROARN tél 06 36 36 70 95



HOMMAGE

UN TROARNAIS, L'ABBÉ YON

OU TROARN DE 1969 À 1982

Par Jean LASPOUGEAS

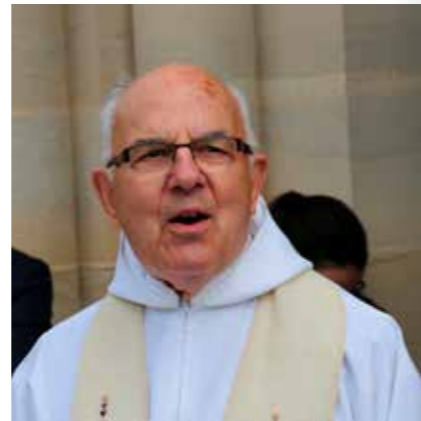
En 1969, arrive à Troarn et Saint-Pair un nouveau curé, l'abbé Louis Yon, âgé de 40 ans. Il a été ordonné prêtre pour le diocèse de Bayeux quatorze ans auparavant.

Quelle est la physionomie de Troarn lors que ce nouveau curé arrive ? Troarn est alors une petite capitale locale tant sur le plan civil que sur le plan religieux. Sur le plan religieux, Troarn est le chef-lieu d'un doyenné qui regroupe 21 paroisses, d'Amfréville à Cagny, de Démouville à Saint-Samson. Le canton de Troarn est encore plus étendu que le doyenné, regroupant 34 communes depuis les communes littorales (de Sallenelles à Cabourg) jusqu'aux communes méridionales dans la plaine de Caen (Cagny, Vimont et Argences). En position centrale entre Nord et Sud, en position de contact entre la plaine de Caen et le pays d'Auge, Troarn dépasse le millier d'habitants (1 139 habitants en 1968). L'abbé Yon va rester curé-doyen de Troarn pendant treize ans au cours desquels la population de Troarn va tripler. En 1982, Troarn atteint les 3 000 habitants, son canton dépasse les 18 000. Quant au doyenné il passe de près de 10 000 habitants en 1968 à 18 000 en 1982. Dans son apostolat local, le curé de Troarn devait perdre le concours des religieuses de Saint-Vincent-de-Paul, qui desservait l'hospice de Troarn depuis le règne de Louis XV et qui se retirèrent en 1975 à Athée-sur-Cher, en Touraine. Il devait bénéficier de 1976 à 1979 du concours de l'abbé Michel Durand, chapelain de l'hospice, qui dut partir en 1979 pour l'hospice Saint-Louis à Caen, les travaux d'agrandissement et de modernisation de la maison de retraite de Troarn ayant supprimé l'appartement et la cour du chapelain...

Par son œuvre ouverte à tous les horizons, l'abbé Yon fut non seulement le curé de Troarn, mais un maire bis et un conseiller général bis, combinant cité de Dieu et cité des hommes ! Pendant son apostolat troarnais, l'abbé Yon n'eut à faire qu'à un seul

maire, Maître Jacques Richomme qui, en 1969, était maire de Troarn depuis quatre ans, et qui devint député-maire pendant deux législatures, de 1974 à 1978 et de 1978 à 1981, siégeant au Palais-Bourbon, comme suppléant de Michel d'Ornano, appelé au gouvernement par Valéry Giscard d'Estaing. Quant au conseiller général du canton de Troarn, l'abbé Yon trouva à son arrivée le docteur Pierre Martin, conseiller général depuis 1951, puis, de 1976 à 1982, Jean-Claude Fissoun et Jean-Louis Fouque (après la démission de J.-Cl. Fissoun en 1979), 1976 étant la bascule entre un conseiller général gaulliste et des conseillers généraux socialistes. **Homme de paix**, l'abbé Yon entretenait les rapports les plus chaleureux avec ces élus locaux.

Homme de terrain, sa connaissance des habitants et des lieux passait par une disponibilité et une mobilité de tous les instants. Loin de s'en tenir à l'église Sainte-Croix et au presbytère, fort bien entretenu par sa mère, il visitait les habitants en porte à porte, se tenait au courant de la vie quotidienne de ses ouailles, attentif aux nouveaux arrivants fort nombreux puisque Troarn passait d'un millier d'habitants à 3 000. Aussi bien, c'est tout le canton et son doyenné qui l'intéressaient et, en particulier, les paroisses limitrophes de Troarn, dont il était le curé desservant, à savoir, à l'Ouest de Troarn, dans la plaine, Sannerville, Touffréville et Banneville-la-Campagne, et à l'Est dans le marais de Troarn, Bures, Saint-Samson, Janville et Saint-Pierre-du-Jonquet, soit en 1981 près de 5 000 habitants. Lorsque Bures-sur-Dives devint commune associée à Troarn, l'abbé Yon, aidé à Bures, entre autres personnes, par Emmanuel Roy, n'hésita pas à prendre le volant d'un mini-car acheté d'occasion pour assurer le transport entre Bures et Troarn. En 1978, il pouvait bénir la nouvelle Croix de Janville, à l'embranchement des routes d'Argences et de Janville. Masqué par un usage funéraire, Troarn possédait un magnifique landau : c'est



sous l'impulsion de l'abbé Yon qu'il fut remis en état par une équipe réunie autour de Léon Louise. Le curé de Troarn participait chaleureusement à toutes les fêtes et cérémonies civiles et militaires, donnant chaque année, avec le concours de la municipalité, des pompiers et des forains, un éclat incomparable à la fête patronale de la Sainte-Croix.

Homme de communication, dirait-on de nos jours, l'abbé Yon a continué la publication du journal paroissial, hérité du chanoine Levasseur et de l'abbé Voisin, ses prédécesseurs à Troarn. Régulièrement et gratuitement distribué dans toutes les demeures, le bulletin, sous le titre *Le Troarnais et les petites ondes de Sannerville* rendait compte de la vie spirituelle de la contrée, sans pour autant négliger la vie matérielle. Les annonces publicitaires constituaient un véritable guide du commerce local. Une chronique « Courrier des lecteurs » éclairait l'actualité générale et locale, tandis que des notes historiques étaient rédigées en particulier par Madame de Morel, qui tenait l'harmonium de l'église tout en développant les collections de la Bibliothèque pour Tous.

Éducateur, son souci des enfants et des jeunes était constant : catéchisme pour les préparer à leur première communion, puis à leur profession de foi et à leur confirmation. Cette pieuse pédagogie s'ouvrait aux loisirs et à la culture, pour aboutir à une association portant ces noms : « Loisirs et culture », multipliant les activités ludiques et charitables pendant l'année scolaire, y compris à une époque où le gâchis était plus important que de nos jours,

le ramassage des vieux papiers et des métaux (papier, carton, zinc, laiton, plomb ou fer). Pendant les vacances, « Loisirs et Culture » offrait aux jeunes la possibilité de se dépayser à la campagne et à la montagne avec les camps d'été et les séjours à la neige, par l'acquisition d'un chalet à La Clusaz dans la Haute-Savoie.

L'abbé Yon, **historien de Troarn**. En 1978, sous la forme d'un numéro spécial du *Troarnais et des Petites Ondes de Sannerville*, est rééditée la *Notice sur la paroisse de Troarn et Saint-Pair*, composée et publiée par le chanoine Longuet en 1913. Sous le titre *Histoire de Troarn, t. 1*, c'est une reprise de la première partie seulement (76 pages que le chanoine Longuet avait intitulé « Le passé »). Dans son avis au lecteur, l'abbé Yon précise les raisons et les modalités de cette réédition. Objet ? Permettre à tous les habitants et en particulier aux nouveaux (depuis 1968, le nombre d'habitants a presque doublé est passant de près de 2 000 habitants en 1975, avant d'augmenter d'un millier de 1975 à 1982 !) de connaître leur contrée. La réédition de 1978 est tout à fait artisanale : « Notre procédé d'impression est très artisanal : le texte de 1913 est photographié et polycopié sur un duplicateur à encre. » L'abbé Yon précise que « la reliure a été réalisée par les religieuses de la Visitation à Caen. » Pourquoi ne pas reprendre la deuxième partie de la notice de 1913 qui couvrait l'histoire de Troarn depuis la révolution de 1789 jusqu'à l'érection, en 1911, du calvaire monumental qui domine le carrefour des routes de Rouen et d'Argences et le cimetière ? L'abbé Yon, qui trouvait la rédaction de cette deuxième partie un peu vieillie, voulait surtout une histoire de Troarn qui irait de la révolution jusqu'à la reconstruction de Troarn après la bataille de 1944. Il fallait donc couvrir les trois quarts du XX^e siècle, 1913-1980 ! En réalité ce tome 2 n'est pas sorti. En effet, sous l'impulsion du curé de Troarn, le docteur Martin, arrivé à Troarn en 1936, entreprit de rédiger ses souvenirs sur Troarn en 1944. Ce n'était plus un chapitre d'un tome 2 à venir ; c'était un livre à part entière. Il devint le tome 3 de l'*Histoire de Troarn*, qui sortit sous le même format que le tome 1, grâce à l'abbé Lebosquain qui

avait succédé à l'abbé Yon à la cure de Troarn et de Saint-Pair.

L'abbé Yon avait donc le souci et le soin des horizons locaux. Il était également à pied d'œuvre quand de lointaines et malheureuses circonstances firent venir dans la région de Troarn, à l'automne 1979, des réfugiés vietnamiens et cambodgiens. En 1975, la victoire du Nord sur le Sud réunifiait le Viet-nam sous l'emprise du parti communiste : de là, un flot de réfugiés. S'y ajoutent, dès 1975 aussi, les Cambodgiens fuyant les Khmers rouges. Tandis que 200 à 250 000 d'entre eux devaient trouver la mort en mer de Chine (victimes, entre autres flibustiers, des pêcheurs thaïlandais), 130 000 arrivaient en France. Après un passage dans les « foyers de transit » parisiens, ils étaient répartis en province dans des « centre provisoires d'hébergement », dont un dans le canton de Troarn, à la Maison familiale de Bréville-les-Monts. Une cinquantaine de réfugiés y arrivent en octobre 1979, démunis de tout ou presque, en particulier de chaussures et de vêtements principalement masculins. A Troarn, la collecte de vêtements neufs pour la plupart et d'autres dons prend une ampleur considérable, l'abbé Yon mobilisant toutes les énergies et les ressources locales.

Sa personnalité à la fois chaleureuse, rayonnante et simple, lui attirait les concours les plus précieux, non seulement de paroissiens qui acceptaient de rejoindre pour les Troarnais le Conseil paroissial et pour les localités environnantes, un Groupe interparoissial, mais encore de toutes les associations au service de la vie troarnaise. Aussi ne faut-il s'étonner des fêtes et cérémonies qui furent organisées pendant ses treize ans à Troarn, en particulier en 1980 et en 1982. En 1980, pour ses 25 ans de sacerdoce, toutes les paroisses rattachées à Troarn et Saint-Pair s'organisent pour les lui fêter le 6 juillet, et, en 1982, pour son départ pour Caen. L'abbé Yon quitte ses paroisses et Troarn la bien aimée le 31 juillet 1982. Son départ donne lieu, le dimanche 4 juillet, à d'émouvantes cérémonies : messe d'action de grâce à 10h30, vin d'honneur offert par la Ville à 12h30

dans la salle omni-sports, suivi d'un repas champêtre sur le terrain des sports à partir de 13 heures. Du côté religieux tout a été préparé par des fidèles de Troarn, Sannerville, Janville, Saint-Pierre-du-Jonquet, Banneville-la-Campagne, Touffréville, Saint-Samson et Saint-Pair qui avaient fait appel à toutes les bonnes volontés le 11 juin précédent.

Homme de fidélité, l'abbé Yon ne devait pas oublier Troarn. De 1982 à 1984, il devint curé de Saint-Michel de Vaucelles et adjoint au curé-doyen de Caen I. En 1985, il part pour l'Afrique comme prêtre missionnaire. En 1986, il est nommé curé d'Isigny et des huit paroisses alentour, soit près de 5 000 habitants. De 1994 à 2015, il est chapelain du pèlerinage de Lisieux, tout en étant aumônier de la Fraternité Charles de Foucauld à Caen. En 2015 il se retire, dans sa famille, à Argences comme prêtre aîné de la paroisse Saint-Martin-des-Marais, fondée en 1997 avec pour église-mère Sainte-Croix de Troarn qu'il avait évangélisé de 1969 à 1982. En 2019, ses 90 ans sont fêtés à Argences. Bien que prêtre retiré, le Père Yon reste aumônier de la « Fraternité Charles de Foucauld » et reste fidèle à Troarn. Il revient volontiers célébrer messes et autres services à l'église. Rares sont les semaines où il ne vient pas retrouver des familles troarnaises. Toujours passionné d'histoire, il rejoint l'association « Patrimoine troarnais et burois », participe assidument à ses travaux. Créée à la demande de Dominique Lefrançois, maire de Troarn de 2001 à 2013, « Patrimoine troarnais et burois » peut considérer, à bon droit, l'abbé Yon comme son parrain.

Quelques mois après ses 90 ans, brutalement sa santé s'altère, un cancer est diagnostiqué. Louis Yon meurt le jour de la Saint-Louis, le 25 août 2020. Ses funérailles sont célébrées en l'église Saint-Jean-Baptiste d'Argences le 3 septembre. Le message et la gerbe de la ville de Troarn y marquent le souvenir reconnaissant des Troarnais. Quant au clergé présent, il indique que, dans le long sacerdoce de l'abbé Yon, « **son meilleur souvenir fut ses années passées à Troarn** ». Nous ajoutons « **et au service de Troarn** ».

¹ Depuis le concordat de 1801 jusqu'à sa suppression en 1997, il n'y eut qu'une seule paroisse pour Troarn et Saint-Pair, par suite du petit nombre d'habitants et du voisinage géographique de Saint-Pair qui comptait 141 habitants en 1806, 86 en 1968, 129 en 1975 et 148 en 1982.

² Population répartie en 818 résidences principales, 14 secondaires et 6 logements vacants.

³ Sannerville et Barent dépassent les 1000 habitants, Janville dépasse les 300, Bures en approche avec 274, Touffréville et Saint-Samson les 200, 129 habitants à Saint-Pair.

⁴ En 1982, le doyenné de Troarn va de Barent au Nord à Bourguébus, Tilly-la-Campagne, Garcelles, Secqueville et Grentheville, aux portes de Caen !

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

UN CMJ RENOUELÉ DANS L'ATTENTE D'UN MEILLEUR CONTEXTE POUR ENTRER EN ACTION

L'élection d'élèves de CM2 candidats pour le Conseil Municipal des Jeunes a eu lieu vendredi 6 novembre, 5 élèves sur 7 candidats ont été élus :

- Maëlys Beaudouin
- Léonie Kerdraon
- Titouan Marguerie
- Pablo Rayon
- Matthias Thomas.

Suite à l'appel à candidature fait auprès des 6^e, en raison de l'absence d'élection l'an dernier, nous avons reçu et accepté une candidature :

- Tom Lemonnier

Et enfin, nous comptons dans les effectifs, cinq élèves actuellement en classe de 5^e :

- Manon Beaudouin
- Lucas Chevarier
- Charlotte Malbaux
- Anthony Lecocq
- Romane Lecoq.

Ceci porte à 11 le nombre de membres du CMJ.

Il nous appartient à tous de faire en sorte que leur mandat de conseillers municipaux au sein du CMJ soit pour eux une expérience qui les encouragera à s'impliquer dans la vie publique.



Le lundi 7 décembre 2020, à l'initiative des élus de la commission Éducation-Enfance-Jeunesse, Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) a distribué des masques aux élèves de l'école élémentaire. Pour leur première action citoyenne, les jeunes élus ont remis deux masques à chacun des élèves.

PARCOURS CITOYENNETÉ

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS CECI VOUS CONCERNE

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. Seul le recensement permet la convocation à la JDC environ 1 an après.

Dès vos 16 ans rendez- vous auprès de votre mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille ou en ligne pour certaines communes : www.service-public.fr



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Et pour répondre à toutes vos questions sur la JDC, connectez- vous à majdc.fr, vous pourrez ainsi :

- Découvrir ce qu'est la JDC
- Télécharger votre convocation
- Changer la date de votre JDC
- Etre guidé jusqu'au site de convocation
- Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC en cas de perte du certificat remis

Un délai de 2 à 4 mois après votre recensement est nécessaire pour créer votre compte. Mais pour être automatiquement alerté de cette possibilité il vous su t de laisser une adresse mail lors de votre venue en mairie.

Pour tout renseignement contactez le Centre du service national de Caen : 09 70 84 51 51 - Pas d'accueil public du lundi au jeudi de 09h à 11h 45, le vendredi : 09h à 12h - 13h30 à 15h30 csn-caen.jdc.fct@intradef.gouv.fr

LA BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS DE TROARN

LA BIBLIOTHÈQUE DE TROARN A VU LE JOUR EN 1958, D'APRÈS LE REGISTRE D'INSCRIPTIONS DES LIVRES

Elle s'est tenue d'abord dans l'abri des cars, les livres exposés sur les bancs puis rangés dans une armoire.

Le garde-champêtre ayant déménagé, la bibliothèque s'installe dans sa cuisine provisoirement puis dans une pièce plus grande.

En 1979, le bâtiment de l'ancienne mairie est rénové, la bibliothèque dispose maintenant de deux grandes salles lumineuses. L'inauguration a lieu le 5 novembre 1980.

Avec le succès grandissant, la fréquentation régulière des classes, un nouveau bâtiment est rénové, rue des acacias, dans d'anciennes pièces de la Maison de Retraite. La nouvelle bibliothèque qui dispose maintenant d'un vaste espace convivial ouvrant par une véranda sur les jardins de la maison de retraite est inaugurée le 9 décembre 2000 par Madame d'Ornano, Présidente du Conseil Général, Monsieur René Garrec, Président du Conseil Régional et Monsieur Jacques Richomme, Maire de Troarn.

La Bibliothèque de Troarn est une bibliothèque associative appartenant au réseau national Culture et Bibliothèques Pour Tous. Elle est régie et animée par des bénévoles, dont plus de la moitié ont reçu une formation du réseau CBPT. Une salariée communale à temps partiel vient les aider.

En dehors des permanences, 8 h 30 hebdomadaires où elle accueille les lecteurs (151 familles, 10 634 prêts en 2019), elle assure des animations : accueil des classes maternelles et primaires, Bébés-lecteurs, Heure du Conte, « Soirée-Pyjama » pour les enfants mais aussi pour les adultes, animation auprès de déficients intellectuels, rencontres autour d'un auteur, Nuit de la Lecture... Ces animations gratuites, hors épidémie, sont très prisées des Troarnais.

Au fil des années, la bibliothèque de Troarn est devenue un pôle incontournable de la vie culturelle troarnaise.



L'Église Sainte-Croix à Troarn

AVEZ-VOUS ENTENDU ?

La petite cloche de l'ancienne mairie sonne à nouveau toutes les heures après 20 années de silence.

Le bourdon de l'église a retrouvé également sa voix, la dégradation de son support avait imposé un silence de quelques années. Les travaux de consolidation ont été réalisés cet été et la cloche tinte de nouveau !



L'ancienne Mairie à Troarn

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les Journées Européennes du Patrimoine des 19 et 20 septembre 2020 avaient pour thème « Patrimoine et éducation, apprendre pour la vie » ; un thème on ne peut plus opportun pour M. Jean Laspougeas, maître de conférence honoraire de l'université de Caen, qui a animé le samedi 19, deux causeries sur les thèmes suivants :

- *La Normandie, une des championnes françaises de la scolarisation*
- *L'université de Caen, bientôt 600 ans d'histoire*

Les circonstances sanitaires et le respect des règles qu'elles imposent limitèrent le nombre de personnes présentes dans la salle de la maison des associations.

Le lendemain dimanche, eut lieu, sous la conduite de M. Laspougeas, la désormais traditionnelle visite de l'église et du bourg, devant un public, certes deux fois moins nombreux que l'année précédente, mais nouveau.

EXPRESSION POLITIQUE

LES ÉLUS(ES) D'OPPOSITION

LA DIFFICILE RENAISSANCE DE TROARN

Troarn a retrouvé son indépendance et gardé à sa tête les élus qui l'ont libéré !

Devons-nous leur dire merci ?

Après 18 mois à la tête de Saline, cela fait maintenant 6 mois que Mr Le Bas est maire de Troarn. Première décision de son équipe : s'octroyer des indemnités maximales en y ajoutant celle de chef lieu de canton. Une majoration non obligatoire et jusqu'alors jamais prise par aucune équipe élue !

Quelques jours plus tard, vote d'une hausse des impôts fonciers de 29% en invoquant de graves problèmes financiers, alors que pendant sa campagne électorale Mr Le Bas précisait que les « finances étaient redressées », que Troarn allait pouvoir « aller de l'avant »... Situation due à la baisse des dotations globales de fonctionnement de 400 000 € suite au divorce ? A la hausse de 182 000 € de la masse salariale en 2019 ? Ce ne sont pas les raisons exposées par le Maire dans un courrier aux habitants en juillet. Finalement la taxe foncière augmente pour la 2ème fois en 2 ans et ce malgré l'emprunt d'1 million d'euros contracté en 2019.

Puis s'ensuit une baisse des subventions aux associations de 35%, leur principale recette. Les associations, poumons de Troarn, subissent déjà la crise sanitaire de plein fouet entraînant une diminution des adhérents, l'impossibilité d'organiser des manifestations. C'est un véritable coup dur pour tout le tissu associatif. Dans quelle mesure ce choix reflète-t-il « l'ambition citoyenne et solidaire » prônée par Mr Le Bas ?

Et le personnel communal ? Un mouvement de grève record des agents des écoles a eu lieu quelques semaines après la rentrée. Encore une situation inédite à Troarn. Aucune information aux élus des motifs de cette crise ni des mesures mises en place pour y remédier. Le comité technique de la commune (instance représentative du personnel) n'a toujours pas été mis en place alors que c'est une obligation pour les communes de plus de 50 agents comme Troarn.

Et les services de proximité ? Mr Le Bas a troqué l'ouverture d'une permanence d'1h le samedi à Bures-sur-Dives contre la fermeture de la mairie de Troarn le mercredi après-midi et le samedi matin.

Malgré ce bilan bien triste nous restons mobilisés et essayons de répondre au mieux aux questions des citoyens, mais malheureusement il est très compliqué voire impossible d'obtenir des réponses du maire ou des adjoints : nouveau lotissement route d'Argences pour lequel un recours au tribunal a été déposé par la municipalité de St Pair, nuisances dans la ZA etc. Nous demandons au maire des réunions publiques... en vain, des questions lors des commissions... rien, et depuis 6 conseils municipaux, les questions diverses ne sont pas autorisées. Comment obtenir des renseignements pour nos concitoyens dans ces conditions ?

En cette période particulière et difficile, prenons soin de nous et respectons les gestes barrière.

L'équipe Génération 2020, Christophe LEMARCHAND, Karine LOISEL, Daniel JACQUES, Isabelle DEMOY, Vincent THOMAS, Flora CERISIER.
Contact : generation2020.14670@gmail.com

LES ÉLUS(ES) DE LA MAJORITÉ

L'ENGAGEMENT PART D'UN CHOIX

Il peut s'exprimer de multiples manières. Avec mon équipe municipale, nous avons fait le choix de nous engager pour notre commune dans l'intérêt de tous nos concitoyens.

Voilà maintenant six mois que vous nous avez accordé votre confiance. Six mois que nous mettons tout en œuvre pour mettre en place le projet ambitieux qui prépare l'avenir de notre commune. Notre engagement demande de la réflexion, de faire des choix, de faire preuve de responsabilité et d'agir pour trouver des solutions face aux multiples difficultés auxquelles nous sommes confrontés.

Notre commune repart sur un nouveau socle. Nous agissons pour faire en sorte que celui-ci soit solide, durable, plus solidaire. Pour faire vivre le collectif que nous formons au sein de notre commune, nous avons pris plusieurs engagements.

Un engagement fort à destination de nos jeunes.

En 2020, la compétence scolaire est redevenue pour la première fois entièrement à la charge de la commune. De ce fait, nous mettons tout en œuvre pour que nos élèves puissent apprendre dans un cadre serein et sécurisé avec des mesures sanitaires importantes en adéquation avec les règles imposées par l'État et l'Éducation Nationale. Ce choix est important car l'éducation est notre priorité.

Cet engagement se concrétise également en faisant vivre la vie associative de notre commune. Malgré la crise sanitaire, le rayonnement de nos associations a pu se voir à travers plusieurs événements : le match de basket de pré-saison CBC/RENNES organisé par le club de Troarn, avec le soutien de la commune, et la belle performance du FCT Football qui s'est hissé au 5^e tour de la Coupe de France.

Un engagement pour la dynamique de notre commune.

Nous sommes attachés à redynamiser notre centre-ville et ses commerces. De nouveaux commerçants sont venus s'implanter sur notre marché tous les vendredis matin de 7h30 à 13h. Ce rendez-vous assure durablement une nouvelle vitalité à notre village.

Nous travaillons également au rayonnement de notre commune à travers notre implication dans Caen la mer : urbanisme, parking de covoiturage, nouveau plateau pour le dépôt des déchets verts... Voici quelques exemples de projets qui vont voir le jour dans les prochains mois.

Ce dynamisme est essentiel à entretenir pour garantir l'emploi dans notre commune. En ce sens, le 1^{er} forum pour l'emploi a rencontré un vif succès en réunissant, dans un premier temps, les principaux employeurs de notre commune. Les agents de la commune ne sont pas oubliés. Nous sommes attentifs à leurs sollicitations, et à leur bien-être.

Enfin, c'est également un dynamisme démocratique. Nous veillons à consulter tous les acteurs d'un dossier systématiquement en amont avant de prendre des décisions. Nous tenons également à vous tenir informé quotidiennement grâce à notre activité sur les réseaux sociaux, notre site internet, et mensuellement avec le flyer « L'Actu ».

Tous ces engagements sont un fil conducteur essentiel à notre feuille de route. Conscient des enjeux, conscient des difficultés quotidiennes, nous continuerons à agir en toute transparence.

INFOS MUNICIPALES

RESTEZ CONNECTÉS AVEC VOTRE VILLE



TROARN/BURES SUR DIVES

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME EN DIRECT SUR SMARTPHONE & TABLETTE


COMMENT VOUS ABONNER ?

1

> Téléchargez l'application Citykomi® sur votre smartphone ou tablette. C'est gratuit !



2

> Ouvrez l'application, touchez le symbole  > Scannez le QR code de votre mairie pour vous abonner. C'est anonyme !



FIL D'INFORMATIONS

- > Alertes
- > Vie Locale
- > Vie Municipale

3

> Dès qu'un message est publié, vous recevez aussitôt une notification pour le consulter dans Citykomi®

NOTIFICATION



MESSAGE



ET AUSSI SUR :

www.troarn.fr

Facebook

Commune de Troarn Bures sur Dives

Twitter

@TroarnB



M A I R I E D E T R O A R N

Place Paul Quellec
14670 TROARN

tel 02 31 23 31 38

www.troarn.fr

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h | 13h30 - 17h30

Mercredi : 9h - 12h

Samedi matin uniquement sur rendez-vous

Permanence Mairie de Bures sur Dives
le samedi de 10h à 11h

